

Méprisée par quelques uns, reconnue par d'autres ...

Pour quelques détracteurs, l'Association pour la Sauvegarde du Site de Villevieille n'est qu'une représentation du passé, fêrue seulement de « vieilles pierres », hostile à tout progrès (immobilier ?), destinée en empêcher les choses d'avancer (certains ont même osé dire « pour emmerder ») ?

Pourtant, de nombreux visiteurs s'émerveillent en découvrant Villevieille.

Et les nouveaux arrivants qui ont choisi Villevieille pour résidence sont venus y chercher une réelle qualité de vie. Ils apprécient son patrimoine, ses paysages, sa plaine (encore) agricole, ses constructions anciennes et ses monuments, ses nombreux chemins de promenade ou de randonnée.

D'autres en revanche donnent l'impression de n'y voir que des espaces à aménager et à lotir...

Il est vrai qu'on s'habitue trop souvent à la valeur de ce que l'on a sous les yeux, et on finit par l'oublier.

De partout, les associations militent pour la préservation du patrimoine, des paysages ou de la nature. Tout près de chez nous, les actions de l'association « Vaufrage Vivante » nous démontrent que la résistance est nécessaire.

Et le très bel article paru dans l'édition de « La Marseillaise » du 26 mars 2008 nous encourage à persister !

La Marseillaise Mercredi 26 mars 2008

Villevieille | 13 A la loupe



Une histoire qui fait la richesse du patrimoine local.

Histoire. Le site de Villevieille, qui domine le Vidourle, témoigne d'une occupation humaine très ancienne.

Retour dans les oppida

En détail

Histoire

Communauté de communes du Pays de Sommières, commune du canton de Sommières, Villevieille faisait partie de la viguerie de Sommières et du diocèse de Nîmes, archiprêtré de Sommières. Le prieuré de Saint-Baudille-et-Sainte-Croix de Villevieille était une annexe du prieuré de Saint-Pons de Sommières ; tous deux étaient unis au doyenné de Saint-Gilles dont l'abbé était collateur.

Formes anciennes

Villa-Vetus, 1321 (chapitre de Nîmes, archives départementales) ; 1384 (dénombrement de la sénéschaussée). Villevieille, 1435 (répartition du subside de Charles VII). Locus Ville-Veteris, Nemausensis diocesis, 1463 (Peladan, notaire de Saint-Geniès-de-Malgoirès). Villa-Vetus, 1496 (Ménard IV, preuves p. 63, Colonne 1). Prioratus Sancto-Crucis Villoveteris, 1538 (Gallia Christiana VI, colonne 206). Saint-Bauzély, 1547 (archives départementales C. 1809). Le prieuré Saint-Bauzély de Villevielhe, 1580 (insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nîmes). Villevieille, viguerie de Saumières, 1582 (Tarification universelle du diocèse de Nîmes). Le château de Villevieille, 1613 (archives départementales C. 855).

petite tourelle hexagonale couverte d'un dôme à pans. En contrebas de la cour d'honneur, on découvre un grand bassin et le parc magnifique. Au rez-de-chaussée, la petite chapelle a été restaurée et peinte de couleurs vives au XIXe siècle. Le château de Pondres est l'une des plus vastes résidences du Gard. Il a été acheté en 2006 par un particulier pour un réaménagement qui comprend la création d'un village médicalisé senior, la restauration du château, la création de gîtes touristiques. Il est inscrit aux M H.

Architecture sacrée

L'ancienne église paroissiale, du titre de **saint Baudile**, qui se trouvait en pleine campagne, est démolie pendant les guerres religieuses du XVIIe siècle. Une autre église romane du Xe siècle, dédiée à la **Sainte-Croix**, bâtie auprès des remparts, par les seigneurs du lieu, fut à moitié ruinée ; réparée, le service paroissial y est transféré, vers la fin du XVIIe siècle (1674). **Saint-Pancrace**, église ruinée, Sanctus Pancracius de Pondra, 1310 (Ménard, I, preuves p. 164 c. 1 Saint-Pancrace, 1561 (J. Ursy, notaire de Nîmes). Le temple est construit en 1855 (rénovation en 2006).

Histoire. Le site de Villevieille, qui domine le Vidourle, témoigne d'une occupation humaine très ancienne.

Retour dans les oppida

■ Villevieille est placée sur une éminence dominant la ville de Sommières. Cette position pittoresque lui donne une grande importance stratégique. Cette situation lui a permis d'être l'ancêtre de Sommières. Il faut dire qu'avant on construisait un peu loin du Vidourle... Comme de nos jours où les textes divers font que notre commune connaît l'engouement de temps fort lointains...

Le site d'oppidum a montré les traces des murs d'enceinte, de puits, d'égouts, d'habitations et d'édifices plus importants encore qui appartiennent à l'époque de la domination romaine, ainsi que des

constructions brutes et d'un caractère cyclopéen que l'on pourrait attribuer au séjour des Gaulois avant la conquête. En 1911, F. Mazauric dit que l'enceinte gauloise, rectangulaire, est encore visible en plusieurs endroits. Le site a connu quatre phases d'occupation : à la fin du Néolithique, au milieu de l'âge du Fer, de la fin de la République au Haut Empire, et du Moyen Age à nos jours. **La colline qui domine le Vidourle** connaît une première occupation au Chalcolithique où l'habitat se développe sur une assez vaste surface. Des vestiges correspondent à la fin du premier âge du Fer, entre 525 et 350 av. J.-C. L'oppi-

dum préromain était défendu par une enceinte dont subsistent quelques tronçons. Il semble ensuite abandonné du milieu du IV^e siècle au début du I^{er} siècle av. J.-C.. Après un long hiatus, il connaît une troisième occupation entre 100 av. J.-C. et 200 apr. J.-C. Les vestiges du Haut Empire sont sous l'actuel village tandis que l'on soupçonne l'existence d'un quartier bas sur plusieurs hectares dans le vallon des Eaudes. Sur la colline, l'occupation postérieure au II^e siècle semble très faible. En 1994, Cl. Raynaud a fait l'inventaire des découvertes sur cette commune.

D GARREL

Patrimoine. Dans une commune comme Villevieille où l'architecture est remarquable, le site doit être protégé.

Indispensables associations

■ L'inscription à l'inventaire des sites « de caractère, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » est une garantie minimale de protection instituée dès 1930 et reprise depuis dans le code de l'environnement. Elle permet de protéger et de conserver les villages ou les centres historiques comme Villevieille.

Cette protection se cumule avec celle applicable aux nombreux monuments historiques classés ou inscrits de la commune : le château de Villevieille (classé), le château de Pondres (inscrit) et son Pigeonnier (inscrit), le village de l'Age du Cuivre de Fontbousse (classé), le périmètre archéologique du plateau de Villevieille (protégé).

La commune dispose ainsi d'un patrimoine rare et exceptionnel pour la région qui devrait mériter tous les égards. Dans un contexte de forte urbanisation, « l'association de Sauvegarde du site de Villevieille » a été créée



Le château de Pondres.

dans le but de préserver le « Site Inscrit » du village et de ses abords. Elle milite en permanence pour que les paysages aux abords des différents sites et monuments soient réellement protégés,

et que des servitudes d'utilité publique soient intégrées dans les documents d'Urbanisme, freinant ainsi l'appétit des promoteurs.

D G

Châteaux

Le château de Villevieille possède encore ses remparts et remonte au XI^e siècle, avec une grosse tour rectangulaire. Il est saccagé lors de la guerre contre les cathares. Au XVI^e siècle, il est le théâtre du siège de Sommières occupé tour à tour par les protestants et les catholiques. Le château est flanqué de quatre tours médiévales, d'une aile Renaissance ainsi qu'un ensemble Louis XIV. A la Révolution, on rase créneaux et mâchicoulis. La vaste cour d'honneur précède la cour intérieure rectangulaire limitée par trois corps de bâtiments reliés entre eux par des tours rectangulaires. L'importante tour de Bermond, la plus haute, est dans l'angle nord. Les autres, en petit appareil, datent du XV^e siècle et sont flanquées de tourelles d'escalier. Au sud, une balustrade date du XVIII^e siècle, comme la chapelle accolée à une tour. Du côté du nord-ouest, un balcon-terrasse à beaux balustres de pierre est au-dessus de la partie basse Renaissance dont les fenêtres ont été modifiées. Le site est inscrit. Le **château de Pondres** se découvre dans un virage. Une forteresse est construite à partir d'une tour du XII^e siècle, la tour de Bonne Garde, elle-même édifiée sur des fondations romaines attestées par les vestiges des thermes, près du grand bassin. Son plan dessine un quadrilatère formé d'un corps de logis avec deux ailes en retour d'équerre et flanqué aux quatre angles de massives tours carrées. À l'angle sud, la tour est couronnée d'un chemin de ronde. La tour nord est surmontée d'une

Démographie

Avec 1 506 habitants en 2005 la commune compte 25 % d'habitants supplémentaires qu'en 1999, ce qui la met dans le trio départemental des évolutions les plus marquées des communes entre 500 et 2 000 habitants. Elle comptait 1 196 habitants en 1999 contre 1 030 en 1990.

Hameau

Pondre, Villa de Pondra et Sancti-Pancracii, 1310 (Ménard I, preuves p. 164, c. 1). Pondra, 1384 (dénombrement de la sénéchaussée). Pondre, 1435 (répartition du subside de Charles VII) ; Les Pondres, 1547 (archives départementales C. 1809). Le château de Pondres 1576 (ibid. C. 635). Pondre, paroisse de Villevielhe, 1698 (insinuations ecclésiastiques du diocèse de Nîmes). Pondre n'était, au XIV^e et au XV^e siècle, qu'une annexe d'Aujargues, comme on le voit par le dénombrement de 1384 et la répartition de 1435. Au XVII^e siècle, c'est une paroisse qui compte parmi celles dont se compose (1644) le marquisat de Calvisson ; mais, vers la fin du même siècle, Pondre était annexé à la paroisse de Villevieille.

En bref

Superficie de la commune : 828 ha.

ETYMOLOGIE : formation sur « Ville » de l'époque féodale.

Armoiries : de gueules, à quatre tours crénelées d'argent, maçonnées de sable.

En savoir plus

Dominique Garrel Cdrom « Un clic pour 353 communes le Gard », Association de Sauvegarde du site de Villevieille.